GMAO ACCEDER – VALIDATION RECEPTION POUR FACTURATION- V17.50

Cette fonction optionnelle depuis décembre 2024 est à exploiter si votre GMAO est partagée avec le service achats.

L'objectif est de donner un accord pour facturer une commande. Cet accord est obtenu par une case à cocher lors de la réception d'une commande. Cette fonction évite que le service achat ne paie une facture si la livraison est non conforme. Cette vérification doit être faite lors de la réception.

Nouveauté, il faut aussi lors de la réception que l'auteur indique son nom afin de retrouver éventuellement le responsable de cette réception

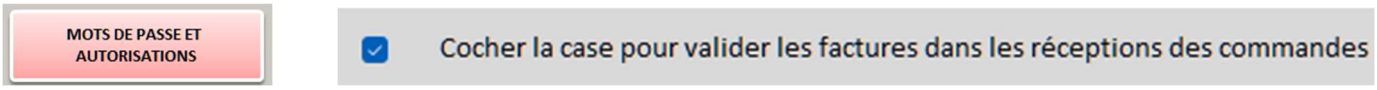
Si votre base de données est antérieure à décembre 2024, vous devrez dans un premier temps réaliser une mise à niveau de votre base depuis le formulaire paramètres



Seule contrainte : vous devez être seul sur votre base, donc forcer les autres postes à fermer leur session. Plusieurs possibilités pour cela, par exemple depuis ce formulaire :

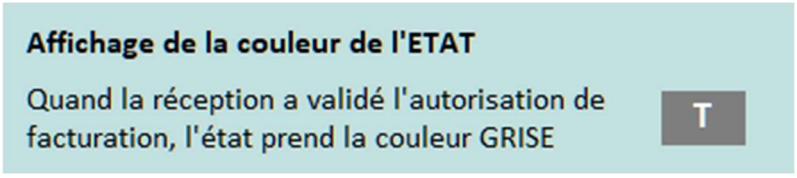


Validation de la fonctionnalité depuis paramètres : en bas du formulaire

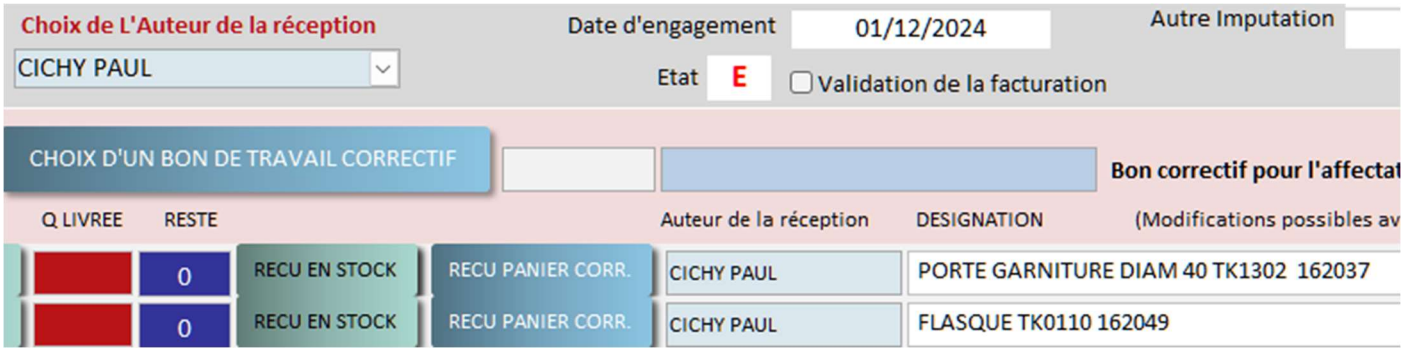


MODE D'EMPLOI

Formulaire commandes : une information sera visible grâce à une nouvelle couleur qui indique que la facturation est réalisable



Le formulaire réception est modifié



on trouve en haut une cellule **auteur** que l'on devra renseigner avant la réception



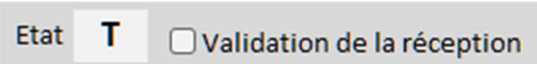
Dans la partie inférieure, les auteurs sont mémorisés ici la même personne a réceptionné les deux lignes



Après la réception, un message demande de valider la réception afin de permettre la facturation



la validation n'est pas réalisée



la validation est réalisée



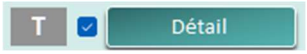
Ce bouton va permettre de retrouver l'origine de cette réception



On trouve ici des bons, l'un validé, l'autre non



Le formulaire « consulter réceptions » indique que la facturation peut être réalisée ainsi que la personne qui a fait la réception





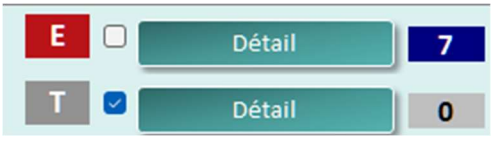


Facturation



On retrouve les différents états de la commande. Il est possible de payer les factures partiellement réceptionnées, mais les réceptions validées sont visibles grâce au repère ETAT





Il est toujours possible de dévalider cet état depuis le formulaire solde des commandes avec la case à cocher.

